

ARRÊTÉ N° 2023 – 29

RELATIF AU JURY D'EXAMEN DU DIPLOME EN FORMATION CONTINUE – 2023-2024

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du diplôme en formation continue pour l'année universitaire 2023-2024 sont composés :

- 4<sup>ème</sup> année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Franck BIGLIONE (MCF)

Membres :

Bruno AUBRY (Chargé d'enseignement), Delphine CHAZALON (PRAG), Audrey FREYERMUTH (MCF), Lucille GALLARDO (Chargé d'enseignement), Rachel JOUBERT (professeur certifié), Anne MEYER-HEINE (MCF), Yves MONTARSOLO (Chargé d'enseignement), Magali NONJON (MCF), Sylvie PATSIAS (Attaché territorial à la Ville de Marseille, chargée d'enseignement), Damien PERROT, (Inspecteur des Finances Publiques, chargé d'enseignement), Roland RIZOULIERES (MCF), Catarina SEVERINO (PR), Vincent VIOUTAS (MCF associé).

- 5<sup>ème</sup> année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Franck BIGLIONE (MCF)

Membres :

Delphine CHAZALON (PRAG), Audrey FREYERMUTH (MCF), Lucille GALLARDO (Chargé d'enseignement), Rachel JOUBERT (Professeur certifié), Anne MEYER-HEINE (MCF), Yves MONTARSOLO (Chargé d'enseignement), Magali NONJON (MCF), Damien PERROT (Chargé d'enseignement), Roland RIZOULIERES (MCF), Thierry SAUBAMEA (Chargé d'enseignement), Catarina SEVERINO (PR), Vincent VIOUTAS (MCF associé).

Article 2 : Le Secrétaire général et le Directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2023.

Rostane MEHDI,  
Professeur des Universités,  
Directeur.

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 15/11/2023

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 16/11/2023